

GUIDE POUR LES INTERVENANT·ES DES ONG : RÉUNIONS D'INFORMATION D'OCHA POUR LES ÉTATS MEMBRES



A GLOBAL NGO NETWORK
FOR PRINCIPLED AND EFFECTIVE
HUMANITARIAN ACTION

Contexte

ICVA est déterminé à faire entendre la voix des acteurs locaux et des personnes affectées par les crises dans les initiatives mondiales de plaidoyer. Notre travail vise à garantir une représentation systématique des ONG, et en particulier des ONG locales, lors des réunions d'information humanitaires, des forums et dialogues politiques avec les agences des Nations Unies, les donateurs et les gouvernements, y compris lors des réunions d'information pour les États membres des Nations Unies. Ce document présente les principaux éléments à prendre en compte et des conseils pratiques pour la représentation des intervenant-es des ONG lors des réunions d'information pour les États membres des Nations Unies à Genève.

Aperçu des réunions d'information pour les états membres

OCHA organise des réunions d'information mensuelles pour les États membres des Nations Unies à son siège de Genève. Certaines réunions portent sur un pays ou une région en particulier, d'autres sont thématiques. Ces dernières se composent généralement de trois parties : une mise à jour opérationnelle sur un contexte spécifique ; une mise à jour thématique ou une mise à jour sur les travaux du Comité permanent interorganisations ; et une mise à jour sur le financement, axée sur les besoins, les tendances et les analyses. En outre, des conférences d'annonce de contributions et des appels ou des plans de réponse pour des contextes spécifiques sont occasionnellement organisés.

Les réunions d'information mensuelles et les réunions d'information ad hoc sur un pays ou une région en particulier se tiennent généralement en personne et sur invitation seulement. Les conférences d'annonce de contributions et le lancement des appels sont diffusés en ligne sur la Web TV de l'ONU. À des fins d'évaluation des risques, il est important de savoir si la réunion est publique ou privée avant de choisir un-e intervenant-e et de préparer leurs remarques.

Ces événements réunissent des représentations des missions permanentes des États membres des Nations Unies, en général des attaché-es humanitaires, des organes régionaux, des agences des Nations Unies et des ONG. Tous les États membres des Nations Unies y sont invités. Habituellement, les représentations des États membres préparent un rapport de la réunion d'information, qu'elles partagent avec leurs capitales et leurs ambassades respectives.

Les réunions d'information sont animées par une représentation d'OCHA. Les intervenant-es aux réunions d'information portant sur un pays ou une région en particulier incluent généralement la Coordination humanitaire/Coordination résidente, une représentation du gouvernement du pays hôte, une autre agence des Nations Unies (nationale, régionale ou mondiale) ainsi que des ONG.

ICVA est déterminé à promouvoir des réponses locales et à faire entendre la voix des acteurs locaux sur les plateformes mondiales. Le réseau soutient activement la participation, la consultation et la représentation des ONG lors des forums régionaux et mondiaux, y compris lors des réunions d'information pour les États membres.

Les intervenant-es prennent généralement la parole pendant cinq à dix minutes, puis le modérateur ou la modératrice déclare la séance ouverte aux commentaires et aux questions. En fonction du temps imparti, qui est strictement respecté, les intervenant-es peuvent être invité-es à répondre aux questions posées.

Comment les ong peuvent-elles obtenir un temps de parole ?

Les réunions d'information d'OCHA pour les États membres sont généralement organisées à la demande de la Coordination humanitaire/Coordination résidente d'un pays. Si ICVA et d'autres ONG basées à Genève plaident régulièrement auprès d'OCHA pour une représentation forte des ONG lors de ces événements, il est essentiel que, dans les pays, les ONG expriment leur intérêt pour l'attribution d'un temps de parole aux ONG internationales, nationales et locales.

Quel soutien icva apporte-t-il ?

ICVA a créé un Bureau des orateurs et des oratrices afin d'identifier rapidement des spécialistes issu-es d'ONG possédant des connaissances sur un contexte ou un thème. Si vous êtes membre d'ICVA et que vous souhaitez rejoindre le Bureau des orateurs et des oratrices, veuillez nous [contacter](#). En collaboration avec des forums d'ONG internationales et nationales ainsi que des membres, ICVA cherche des personnes pouvant prendre la parole lors des réunions d'information pour les États membres. Le réseau prend soin de sélectionner un large éventail d'intervenant-es et privilégie les personnes ayant un solide bagage humanitaire et une expertise leur permettant de mettre en avant les besoins et la communauté humanitaires.

ICVA peut apporter un soutien aux membres et aux représentations des forums d'ONG dans divers domaines : analyse de points de discussion, proposition de recommandations à inclure, répétition du discours de l'intervenant-e et retour d'informations.

Pour toute question, contactez le [Bureau des orateurs et des oratrices](#).

Conseils de préparation pour les intervenant-es issu-es d'une ong en amont d'une réunion d'information pour les états membres

- Entrez en contact avec votre forum d'ONG et d'autres ONG pour développer des points de discussion. Le niveau d'engagement dépendra du temps de préparation accordé. Bien que cela ne soit pas toujours possible, il conviendrait de :
 - o vous assurer de disposer d'informations actualisées sur l'ampleur de la réponse collective des ONG (nombre d'ONG intervenant, nombre de personnes concernées, nombre de personnes employées, fonds collectés, impact) ;
 - o contacter diverses ONG travaillant dans le contexte pour obtenir leurs points de vue, échanger sur les points de discussion afin de recueillir leurs remarques et ainsi s'assurer qu'ils tiennent compte des différences exprimées au sein du collectif des ONG. Dans la mesure du possible, se déplacer dans les zones concernées avant la réunion d'information et rendre compte des expériences et des principales préoccupations des populations affectées par la crise.
- Veillez à l'élaboration de recommandations concrètes pour renforcer une réponse conforme aux principes, efficace et axée sur les personnes, et à leur approbation par l'ensemble des ONG (internationales, nationales et locales).
- Travaillez avec OCHA ou la Coordination humanitaire/Coordination résidente en amont de la réunion d'information pour les États membres afin d'éviter toute redondance. Les Nations Unies et le gouvernement du pays concerné seront généralement assez formels et se concentreront sur l'ensemble des besoins humanitaires, les défis et les solutions mises en œuvre pour y répondre – les ONG peuvent apporter un regard plus humain sur la crise, tout en soulevant des questions clés en matière de plaidoyer.
- Le cas échéant, envisagez de travailler avec la représentation du gouvernement du pays affecté par la crise ou du gouvernement du pays hôte sur les messages à délivrer. Les réunions d'information pour les États membres donnent aux gouvernements concernés la possibilité de mobiliser des ressources pour leurs contextes, et aux praticien-n-es humanitaires de discuter de la meilleure façon d'améliorer et de renforcer la réponse. En fonction du contexte, la réunion d'information peut constituer une occasion stratégique de dialoguer avec la représentation du gouvernement en amont et de coordonner les messages. Elle peut aussi être l'occasion de parler des obstacles à la réponse dans un cadre bilatéral.
- Si vous assistez à une réunion d'information en présentiel, vous souhaitez peut-être organiser des réunions supplémentaires pour profiter pleinement de la possibilité de discuter avec les différentes parties prenantes et les personnes qui prennent des décisions à Genève, et pour partager des informations cruciales qu'il est impossible d'évoquer lors de la réunion d'information officielle. Cela pourrait être :
 - o une réunion organisée par ICVA à l'attention des ONG ;
 - o un dialogue organisé par ICVA entre les ONG et la Coordination humanitaire/Coordination résidente ;
 - o une réunion d'information pour les ONG avec un groupe limité d'États membres, y compris des donateurs ;
 - o des réunions bilatérales avec des représentations des missions permanentes.
- Envisagez de préparer des documents écrits que vous pourrez partager lors des réunions ou par e-mail dans le cadre du suivi.
- De manière générale, il est inutile de préparer des diapositives. Les interventions des ONG se font habituellement à l'oral, sans support visuel.

Conseils pratiques pour les participant-es en ligne

- Assurez-vous d'avoir les **instructions pour vous connecter**. Si la représentation d'OCHA ne vous les a pas communiquées, contactez ICVA dès que possible.
- Ne partagez pas les instructions de connexion avec d'autres personnes – seul-e l'intervenant-e choisi-e peut les utiliser.
- Assurez-vous d'avoir une connexion internet stable – si vous n'avez pas accès à une bonne connexion internet, demandez à une autre ONG ou à une agence des Nations Unies de vous aider. OCHA est généralement en mesure de le faire.
- Si votre connexion internet est de mauvaise qualité, vous pouvez soumettre un message préenregistré, en l'envoyant par l'intermédiaire d'un service de transfert de fichiers comme [wetransfer.com](https://www.wetransfer.com).
- Vous apparaîtrez sur un très grand écran : assurez-vous d'avoir un bon éclairage, de ne pas être interrompu-e et d'avoir un arrière-plan approprié.
- Connectez-vous en avance afin de vous assurer que le son fonctionne correctement. Restez en sourdine jusqu'à votre prise de parole.
- Regardez la caméra lorsque vous parlez. Si vous lisez des notes (ce qu'il est recommandé de faire), placez-les sous la caméra afin de maintenir le contact visuel autant que possible.

Conseils pratiques pour les participant-es en présentiel

- Assurez-vous qu'OCHA vous a enregistré-e dans le système Indico pour obtenir un badge d'identification.
- Veillez à vous munir de votre passeport : vous ne serez pas autorisé-e à entrer si vous ne le présentez pas.
- Retirez votre badge au service de sécurité du Palais des Nations. OCHA vous fournira des informations actualisées, car la porte d'entrée peut changer.
- Notez qu'il peut y avoir de l'attente à l'entrée : prévoyez suffisamment de temps pour vous rendre de l'entrée principale à la porte du Palais des Nations et trouver votre salle de réunion.
- Munissez-vous d'un parapluie lorsque le temps est nuageux, car vous emprunterez des espaces non couverts.

Éléments clés à considérer lors de la préparation de votre intervention

- En général, les interventions durent entre cinq et dix minutes et les ONG sont les dernières à prendre la parole. La séance sera ensuite ouverte aux questions.
- Entraînez-vous à lire votre intervention à voix haute et chronométrez-vous pour vous assurer de respecter le temps imparti.
- En moyenne, une personne peut lire 130 mots par minute, à un débit confortable.
- Une interprétation simultanée en anglais et en français étant parfois proposée, il est important de s'exprimer lentement et clairement afin de faciliter la tâche des interprètes. Si une interprétation est assurée, vous devrez fournir une copie écrite de votre intervention par e-mail à OCHA, qui la transmettra ensuite aux interprètes.
- Représentez la communauté des ONG, et pas seulement votre ONG, et décrivez la situation humanitaire dans son ensemble, et pas seulement les besoins des populations dans les régions où votre organisation intervient.
- Démontrez votre crédibilité en présentant brièvement votre expertise collective, votre bilan et votre valeur ajoutée. Par exemple, « Soixante ONG internationales et 240 ONG nationales répondent actuellement à la crise. Ensemble, nous avons déployé plus de 3 500 experts et expertes pour venir en aide à plus de 1,5 million de personnes, et nous avons levé plus de 30 millions de dollars pour mettre en place une réponse rapide et efficace. Parmi les services fournis figurent... ».
- Concentrez-vous sur la situation humanitaire, la voix des personnes affectées, les besoins en coordination et en services, et abordez les demandes de financement à la fin de votre intervention. Mettez en avant ce que vous avez réalisé avec les ressources dont vous disposiez. Souvent, les ONG et les représentations des Nations Unies parlent des lacunes en matière de ressources et des demandes de financement avant d'évoquer la situation humanitaire, ce qui a été critiqué par les représentations des États membres.
- Les représentations des États membres des Nations Unies reçoivent parfois des points de discussion et des documents d'information de leur capitale ou de leur ambassade. En vous mettant en relation avec les ambassades concernées, vous pourrez comprendre leurs principaux intérêts et leurs préoccupations. Adaptez votre message pour fournir des informations qui, selon vous, les intéresseront.
- Les donateurs finançant une opération humanitaire en particulier seront intéressés de savoir comment la réponse des ONG se déroule et d'en apprendre plus sur les solutions pratiques qui sauvent des vies, réduisent les souffrances et promeuvent la dignité. Le cas échéant, vous pouvez également mettre en avant des défis opérationnels spécifiques.
- Dans la mesure du possible, les interventions devraient reposer sur les principes humanitaires et donc, idéalement, refléter le principe de neutralité qui guide le travail humanitaire.
- Les réunions d'information pour les États membres sont l'occasion de faire prendre conscience de l'ampleur et de la nature des crises humanitaires, afin d'obtenir un soutien et des financements.
- Les réunions d'information pour les États membres ne sont pas la plateforme idéale pour critiquer les autorités ou les Nations Unies. Il est conseillé de faire des recommandations concrètes et constructives visant à améliorer la coordination et la réponse humanitaires. Comme indiqué ci-dessus, il est préférable d'aborder les sujets les plus sensibles dans un cadre plus restreint, par exemple lors des réunions d'information bilatérales ou à huis clos.

Autres conseils pratiques sur la prise de parole

Voici quelques conseils que vous pouvez prendre en compte lorsque vous préparez votre intervention :

- Soyez vous-même. Utilisez un vocabulaire que vous maîtrisez.
 - Ne soyez pas trop formel. Vous apportez une expérience et un témoignage personnels de la crise, les partager rendra votre intervention mémorable.
 - Faites-vous confiance. Parler en public peut être intimidant, mais les personnes qui vous écoutent en savent beaucoup moins que vous sur le contexte concerné et sont vraiment intéressées par ce que vous avez à dire.
 - Décrivez la situation en vous appuyant sur vos sens (par exemple j'ai vu, j'ai senti, j'ai entendu, j'ai ressenti) pour créer une reconstitution vivante du contexte et retenir l'attention de votre public.
- Captez l'attention de votre public dès les premières secondes. Faites simple : formulez un message clair et concis que votre public comprendra facilement et dont il se souviendra.
- Ne revenez pas sur les thèmes centraux déjà abordés.
- Évitez le jargon technique et les acronymes. Utilisez les chiffres et les statistiques à bon escient, n'en donnez pas plus de trois et servez-vous-en pour raconter une histoire de changement, illustrer des tendances et établir des comparaisons. Les gens se désintéressent rapidement des chiffres.
- Structurez votre intervention : indiquez à votre public le nombre de points que vous allez lui présenter ou les sujets que vous allez aborder, par exemple « Aujourd'hui, j'aborderai trois points clés avant de présenter des recommandations. ».
- Remerciez brièvement l'organisation et les précédent·es intervenant·es avant de commencer votre intervention. Afin de maintenir l'attention de votre public, faites référence aux points soulevés par les autres intervenant·es si vous en avez la possibilité. Par exemple, « Pour développer le point abordé par la Coordination humanitaire/Coordination résidente, il nous faut... ».
- Proposez quelques recommandations et solutions concrètes, et concentrez-vous sur les priorités clés que les Nations Unies, le gouvernement du pays hôte ou les États membres peuvent soutenir sans réserve, par exemple le financement des Fonds de financement commun pour les pays.
- Des exemples de messages sont fournis en annexe 1.

Suivi

Après la réunion d'information :

- Le cas échéant, préparez une note technique qui sera transmise aux parties prenantes intéressées après votre intervention.
- Écrivez à l'organisation pour la remercier de vous avoir donné l'occasion de prendre la parole et de son soutien.
- Préparez un court rapport sur la réunion d'information et les réunions connexes que vous partagerez avec votre forum d'ONG ; notez tous les sujets d'intérêt spécifiques abordés, les interventions et les questions des États membres et d'autres participant·es, ainsi que les possibilités en matière d'engagement pour le suivi et de plaidoyer.
- Partagez vos remarques et vos messages clés sur vos réseaux et médias sociaux, si cela ne représente pas de risque, si cela a un intérêt stratégique et que les messages communs ont été approuvés comme requis. Utilisez des plateformes telles que ReliefWeb ou X pour faire entendre votre message.
- Restez en contact avec les États membres et fournissez des informations ou des ressources supplémentaires si nécessaire.
- Assurez le suivi de tout engagement pris lors de la réunion d'information, proposez de l'aide ou des perspectives de collaboration. Il est essentiel d'établir des relations et de maintenir les canaux de communication ouverts pour la poursuite de l'engagement.

Annexe 1 : Exemples de contributions d'ong

Si chaque contexte de crise présente des caractéristiques uniques, de nombreux contextes sont confrontés à un manque de financement, à des besoins humanitaires non satisfaits, à un accès humanitaire limité et à un manque de compréhension ou de soutien de l'action humanitaire. Les ONG, qu'elles soient locales, nationales ou internationales, rencontrent toutes ces défis à leur manière.

Certaines demandes clés des ONG peuvent porter sur les thèmes suivants :

- une meilleure inclusion de la société civile et des communautés affectées dans la conception et la mise en œuvre de la réponse ;
- une attention plus appuyée aux besoins différenciés des communautés concernées en fonction de différents facteurs qui accroissent la vulnérabilité, tels que l'âge, le genre, la diversité, le statut migratoire, etc. ;
- un soutien pour étendre les services et/ou en améliorer la qualité ;
- un élargissement de l'accès humanitaire [Note : si vous plaidez en faveur d'un meilleur accès humanitaire, soyez conscient·e des conséquences des différentes solutions proposées et assurez-vous que les autres ONG partagent votre point de vue. Par exemple, les couloirs humanitaires sont des solutions militaires et peuvent impliquer la présence d'escortes armées. Ce point peut également être critique pour le gouvernement, donc prenez cela en compte lorsque vous formulez votre demande] ;
- la protection de l'espace humanitaire, y compris à travers l'élimination des obstacles bureaucratiques et administratifs et l'application d'exemptions humanitaires aux régimes de sanctions et aux autres mesures restrictives ;
- une sûreté et une sécurité renforcées pour le personnel des ONG ;
- un meilleur partage des risques ;
- une amélioration de la quantité et de la qualité des fonds qui parviennent directement aux ONG, en particulier aux ONG locales et nationales ;
- une transparence et une prévisibilité des décisions relatives au financement.

Démonstration de la valeur ajoutée

Les réunions d'information pour les États membres donnent aux ONG l'occasion de présenter le rôle vital qu'elles jouent, d'établir des relations et d'assurer une compréhension et un soutien de l'action humanitaire. Voici un aperçu non exhaustif des façons dont les ONG apportent une valeur ajoutée aux réponses humanitaires (certaines d'entre elles pourraient être mises en avant en fonction de leur pertinence) :

- **Accès aux populations dans le besoin** : Les ONG ont parfois un accès aux populations ayant besoin d'aide que les autres acteurs humanitaires n'ont pas. Il pourrait être pertinent pour les donateurs de tenir compte de cet élément dans leurs décisions concernant l'affectation des ressources.
- **Expertise et expérience** : Les ONG humanitaires ont une expertise et une expérience particulières dans la gestion des crises humanitaires, qu'elles soient liées à des catastrophes naturelles, des conflits ou à d'autres situations d'urgence. Vous pourriez le préciser lors de votre intervention : cela permettra aux gouvernements de reconnaître et d'exploiter cette expertise, de tirer profit des connaissances et de l'expérience des ONG afin de renforcer leurs efforts.
- **Connaissances du contexte local et engagement au sein des communautés** : Les ONG entretiennent souvent des liens étroits avec les communautés locales et possèdent une connaissance approfondie du contexte local. Elles travaillent en étroite collaboration avec les communautés affectées, comprennent leurs besoins et leurs priorités, et tiennent compte de ces dernières dans leurs processus de prise de décisions. Vous pourriez souligner le rôle que les ONG peuvent jouer en aidant le gouvernement du pays affecté ou le gouvernement du pays hôte à tirer parti de ces connaissances du contexte local dans la formulation des politiques et dans la mise en œuvre des opérations humanitaires.
- **Échelle** : Donner des exemples concrets de ce que les ONG accomplissent, des résultats qu'elles obtiennent en matière de nombre de personnes aidées et de services fournis, et de la manière dont elles contribuent à changer leur vie.
- **Perspective de développement à long terme** : Les ONG humanitaires s'inscrivent bien souvent dans une perspective à long terme qui va au-delà de la réponse à la situation d'urgence immédiate. Elles reconnaissent l'importance du développement durable et du renforcement de la résilience des communautés affectées par les crises. Elles peuvent aider les gouvernements à comprendre et soutenir cette approche plus large, en reconnaissant que les efforts humanitaires sont liés aux objectifs de développement et nécessitent la mise en œuvre d'une réponse globale et multisectorielle.
- **Flexibilité et adaptabilité** : Les ONG humanitaires sont connues pour leur capacité à réagir rapidement à l'évolution des situations et aux besoins changeants sur le terrain. Les gouvernements devraient être sensibles à la flexibilité et à l'adaptabilité des ONG, et veiller à ce que les politiques et les procédures n'entravent pas inutilement leur travail, par exemple en rationalisant les processus bureaucratiques, en offrant un accès opportun aux ressources et en promouvant un cadre juridique et réglementaire favorable.

Comprendre les rôles respectifs

Étant donné que les représentations des gouvernements hôtes sont souvent présentes aux discussions, les réunions d'information des États membres peuvent contribuer à une amélioration de la perception des ONG humanitaires et des relations avec les gouvernements hôtes afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les personnes affectées. Parfois, la manière dont les ONG travaillent préoccupe les gouvernements hôtes. Il peut donc être utile de parler de ces inquiétudes afin de « rétablir la vérité » et d'améliorer la compréhension. Il convient, bien entendu, de le faire avec délicatesse et discrétion.

- **Identifier les points positifs** : Dans la mesure du possible, mettez en avant ce qui se passe bien, par exemple « Le gouvernement a établi un système de notification humanitaire qui a permis d'accélérer la réponse. Les ONG ont ainsi pu distribuer de la nourriture à 500 000 personnes au cours du mois dernier. ».
- **Coordination et complémentarité** : Montrez comment les ONG ont instauré une coordination avec le gouvernement et donnez des exemples positifs d'engagement, par exemple la formation du personnel du gouvernement, le renforcement du système de santé, etc. Expliquez comment la participation des ONG à la planification, aux prises de décisions et aux processus d'affectation des ressources permet aux gouvernements d'exploiter les forces et les ressources collectives pour obtenir de meilleurs résultats pour les populations affectées.
- **Comment/pourquoi les ONG opérationnalisent-elles les principes humanitaires** : En fonction du sujet ou du contexte, il peut être pertinent de souligner comment les ONG interviennent en respectant les principes humanitaires. Des gouvernements se sont inquiétés du fait que des ONG interviennent dans des territoires contrôlés par des acteurs armés non étatiques et ont accusé des ONG d'espionnage ou de soutien à des groupes armés. Expliquez clairement la raison pour laquelle les ONG interviennent dans des zones qui ne sont pas contrôlées par le gouvernement, permet d'améliorer la compréhension et de montrer que les ONG respectent la loi. Par exemple « Nous répondons depuis de longues années aux besoins des personnes les plus démunies du pays, y compris dans les régions de ... (mettre en avant des zones contrôlées par le gouvernement ou des réponses qu'il a validées par le passé). Les besoins les plus pressants dans le pays ont été recensés dans les régions de ... et les ONG ont intensifié leurs interventions dans ces zones, tout en continuant à répondre aux besoins dans les régions les plus démunies. Les ONG doivent collaborer avec tous les acteurs de ces régions afin de faciliter la réponse humanitaire, de venir en aide aux populations affectées et d'assurer la sécurité de leur personnel et des personnes qu'elles servent. ».
- **Accès humanitaire** – Il s'agit d'un sujet délicat, car perçu comme conflictuel par certains gouvernements. Cependant, l'accès est un élément crucial de toute réponse efficace. Si les négociations au niveau du pays en matière d'accès n'ont pas abouti aux résultats escomptés et qu'il a été décidé que la question devait être portée à l'échelon mondial, envisagez de vous concentrer sur l'impact des obstacles sur les personnes dans le besoin plutôt que sur l'impact sur les ONG. Dans la mesure du possible, mettez en avant tous les éléments positifs, identifiez des solutions concrètes et engagez-vous à communiquer avec toutes les autorités et à respecter les lois nationales. Par exemple « Un million de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays n'ont pas reçu de rations alimentaires depuis six mois en raison de retards dans l'importation de marchandises et de restrictions de déplacement. Quatre personnes sur cinq, y compris des jeunes enfants, se couchent désormais le ventre vide. Nous maintenons un dialogue proactif avec les autorités pour améliorer la rapidité de la réponse, et nous restons déterminés à travailler en étroite collaboration et à répondre à toutes les préoccupations soulevées. Nous demandons respectueusement que soit mis en place de toute urgence un système de notification entre OCHA et les autorités et que des investissements supplémentaires soient réalisés au niveau des douanes afin d'accélérer les importations, compte tenu du caractère urgent et de l'ampleur de la réponse nécessaire. ».



A GLOBAL NGO NETWORK
FOR PRINCIPLED AND EFFECTIVE
HUMANITARIAN ACTION

Regional Hubs

Africa

Nairobi, Kenya
Dakar, Senegal

Asia-Pacific

Bangkok, Thailand
Islamabad, Pakistan

MENA

Amman, Jordan

Latin America

Guadalajara, Mexico
(Coordination)

Geneva Office

Humanitarian Hub, La Voie-Creuse 16, 1202 Geneva
secretariat@icvanetwork.org
www.icvanetwork.org